



L'eau, indispensable à la vie, subit des pressions quantitatives et qualitatives, qui s'accroissent avec l'intensification des changements climatiques. Pour régénérer le cycle de l'eau, trois évolutions majeures sont nécessaires :

- **Considérer l'eau comme bien commun**, partagé par tous les êtres vivants, et non plus comme une ressource, pour une gestion solidaire, sobre et équitable de l'eau.
- **Reconnaître l'eau comme support de la biodiversité**, essentiel aux milieux naturels, poussant à restaurer et à protéger les habitats aquatiques et à améliorer la qualité de l'eau.
- **Changer le rapport culturel à l'eau**, en favorisant la participation citoyenne, l'éducation à l'environnement, à la sobriété et la promotion d'une culture de responsabilité partagée.

Cela se traduit dans la conception urbaine (restauration des cours d'eau, perméabilité des sols, prise en compte des risques, intégration des espaces verts) et dans la gouvernance de l'eau (droits d'accès universels à l'eau etc, participation citoyenne dans les prises de décision, collaboration inter-territoriale).



Le changement peut être subi et s'imposer à nous.
La transition est une pensée en action.

APPREHENDER L'INTERDÉPENDANCE DES ENJEUX ET TERRITOIRES

RECONSIDÉRER LE CYCLE DE L'EAU DANS UNE DIMENSION HYDROSYSTÉMIQUE



LE GRAND CYCLE DE L'EAU (OU CYCLE DE L'EAU NATUREL)

L'eau circule sur la terre sous différentes formes (nuages, pluie, neige...). Lors du passage de l'eau par la terre, le cycle de l'eau souffre plus de perturbations dues aux activités humaines. L'augmentation de population et la concurrence entre divers usages (agriculture, industrie, tourisme) se traduisent systématiquement par un épuisement des nappes et des prélèvements plus importants en rivière.

LE PETIT CYCLE DE L'EAU

Depuis le XIX^e siècle, les ingénieurs ont mis en place un système pour répondre aux besoins d'eau propre et de gestion des eaux usées et des eaux pluviales. Le système « tout tuyau » est le système connu de collecte des eaux de pluie, ruissellement... et les évacue vers les milieux aquatiques après traitement en station. Le problème du réseau de tuyaux empêche l'eau de pluie de s'infiltrer et accroît les risques d'inondation et la pollution des eaux lors de fortes orages aujourd'hui plus nombreux.

D'UNE VILLE TOUT TUYAU À LA VILLE PERMÉABLE

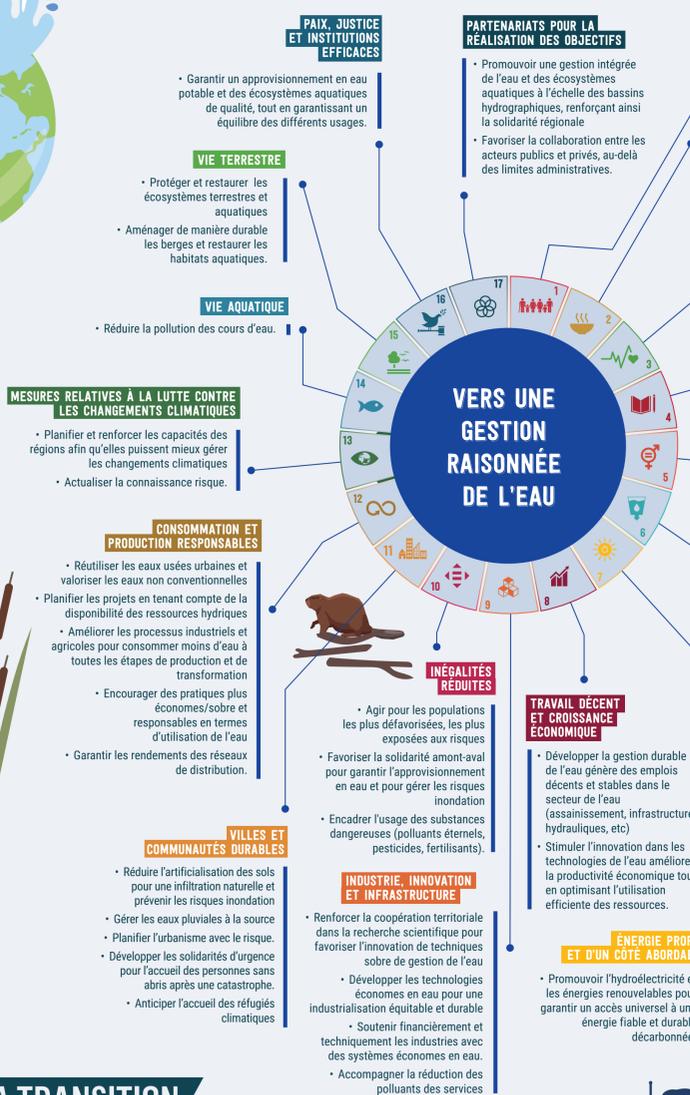
Pour restaurer le cycle naturel, l'enjeu est de passer d'une ville entonnoir, à une ville passoire, à une ville éponge



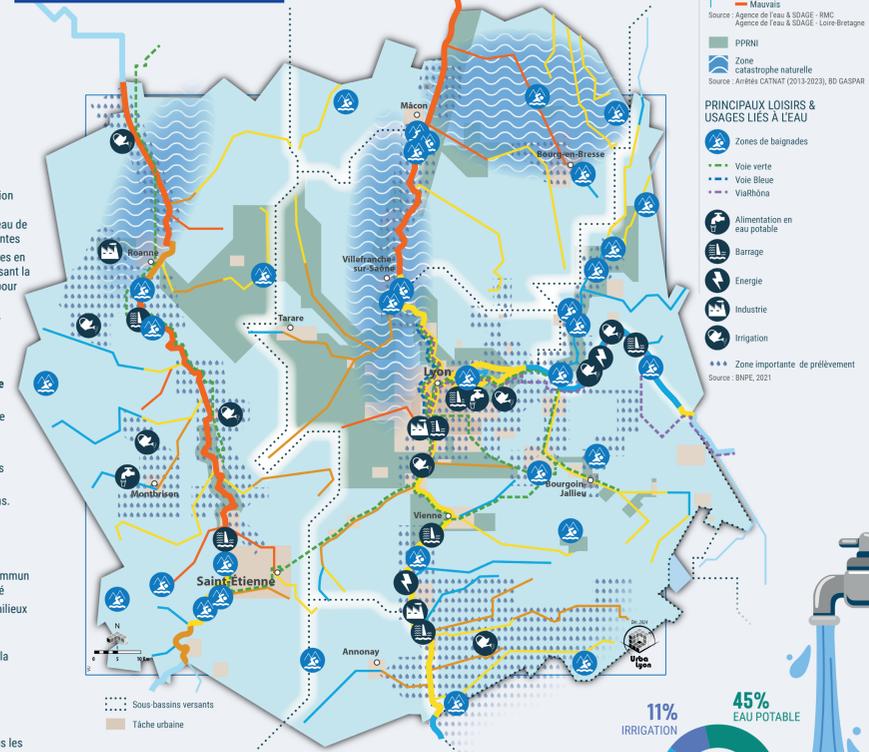
QUELS ENJEUX ?



ENJEUX LOCAUX INTERDÉPENDANTS



IMPLIQUER L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES DANS UNE GESTION SOLIDAIRE, ÉQUITABLE ET DURABLE DE L'EAU, INDISPENSABLE À LA SANTÉ HUMAINE ET À LA PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES



ENVIRONNEMENT

État écologique des cours d'eau

- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais

Source : Agence de l'eau SDAE, FMC, Agence de l'eau SDAE - Loire Bretagne

PPRN

Zone catastrophes naturelle

Source : Amies CATNAT (2019-2023), BD CASPAR

PRINCIPAUX LOISIRS & USAGES LIÉS À L'EAU

- Zones de baignades
- Voie verte
- Voie Bleue
- Vialrhône

Alimentation en eau potable

Barrage

Energie

Industrie

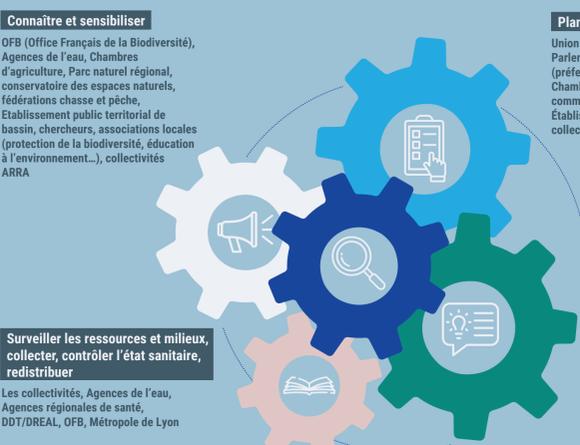
Irrigation

Zone importante de prélèvement

Source : BNPE, 2021

AGIR TOUS ENSEMBLE POUR S'ENGAGER DANS LA TRANSITION

LES COLLECTIVITÉS, UN DES ROUAGES DU SYSTÈME D'ACTEURS QUI PEUT S'APPUYER SUR UNE RÉGIE PUBLIQUE OU UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



DES OBJECTIFS NATIONAUX ET EUROPÉENS

LOI SUR L'EAU

Affirme l'eau comme « patrimoine commun de la Nation », et « sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, est d'intérêt général ». Chacun a droit à l'usage de l'eau et à l'accès à l'eau potable de qualité à un coût acceptable.

DIRECTIVE CADRE EAU (DCE)

Le bon état des eaux devient un objectif européen

LOI LEMA (EAU ET MILIEUX AQUATIQUES)

De nouveaux outils réglementaires sont mis en place pour :

- La lutte contre les pollutions, qu'elles soient ponctuelles ou diffuses ;
- La gestion quantitative de l'eau en favorisant les économies d'eau, le partage de la ressource ;
- La restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques (débit réservé, circulation piscicole, transit sédimentaire, etc).

LOIS GRENELLE

Prise en compte de la continuité écologique (trames vertes et bleues)

RIGHT2 WATER

Initiative citoyenne européenne qui a permis de faire adopter à la commission européenne une feuille de route pour engager l'UE à mettre en œuvre le droit humain à l'eau et à l'assainissement

PLAN EAU

Plan d'action national pour une gestion résiliente et concertée de l'eau, face à la sécheresse

NOUVELLE DERU

(Directive des Eaux Résiduées Urbaines) pour améliorer la performance les systèmes d'assainissement

QUELLES ACTIONS

CONCERTER ET COGERER

- ➔ Travail des Commissions Locales de l'Eau
- ➔ Impulser et donner une personnalité juridique à un fleuve (ex: Parlement de Loire en Touraine)
- ➔ Impulser la création d'un institut Eco-citoyen pour mieux connaître les enjeux sanitaires et environnementaux, rassemblant élus, citoyens, industriels et scientifiques
- ➔ Impliquer les usagers dans la gestion de l'eau et assurer en transparence un service de qualité

PLANIFIER/ ENCADRER

- ➔ Protéger la ressource et les captages en quantité et en qualité
- ➔ Établir des Schémas d'assainissement collectifs et des schémas d'alimentation en eau potable anticipant les besoins de demain
- ➔ Étendre la bande de non-construcibilité autour des cours d'eau (zone d'expansion) et renaturer les périmètres de captage
- ➔ SLGRI : concertation en amont et en aval d'un fleuve, au-delà d'un périmètre administratif
- ➔ PGRI : répartition des volumes par usages
- ➔ SAGE : encadrer l'utilisation de l'eau et aménager les rivières
- ➔ SDAGE : schéma directeur de l'eau potable

CONTRÔLER, COLLECTER, DISTRIBUER

- ➔ Mettre en place une tarification sociale de l'eau potable dès les premiers m³ pour les ménages les plus modestes
- ➔ Garantir un accès digne à l'eau potable et à l'hygiène à chaque personne vivant sur le territoire
- ➔ Autosurveillance de l'eau potable

RECOMMANDER/ CONSEILLER

- ➔ Inciter à l'évolution des pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau grâce au soutien technique aux agriculteurs
- ➔ Accompagner les entreprises à la transformation des procédés industriels (substitutions, réduction à la source, traitements)
- ➔ Sensibiliser et accompagner les propriétaires adjacents aux rivières
- ➔ Sensibiliser le grand public grâce à l'art et au ludique : représentation théâtrale, fêtes de l'eau pour sensibiliser sur les risques et la ressource de la fresque de l'eau

INNOVER, RÉALISER ET RENATURER

- ➔ Solutions Fondées sur la Nature (SFN)
- ➔ Désimperméabilisation et plantation d'arbres de pluie
- ➔ Entretien des digues et ouvrages
- ➔ Reméandrer les cours d'eau pour réinstaller les cours d'eau dans ses anciens méandres
- ➔ Détruire les digues pour redonner un espace de liberté au cours d'eau
- ➔ Remise à l'air libre des cours d'eau busés
- ➔ Réutilisation des eaux traitées
- ➔ Rénover les réseaux et les canalisations, de plus en plus vétustes et sources de fuites
- ➔ Améliorer le rendement des ouvrages d'exploitation (recherche de fuite, télérelève)
- ➔ Pousser vers le zéro intrant avec le monde agricole

NOS TERRITOIRES EN ACTION

Ozon l'eau saine (Pays de l'Ozon)

L'association OZON l'Eau Saine lutte contre la contamination de l'eau potable par les PFAS. Elle mobilise citoyens, élus et chercheurs pour évaluer la pollution, informer et agir. Grâce à ses partenariats avec des universités, elle mène des campagnes de collecte de sols et des actions concrètes pour sensibiliser et inciter à des mesures locales efficaces.

Action du Plan de Gestion de la Ressource en Eau de l'Est Lyonnais ou sur le bassin versant du lac du Bourget (PGRE, Agence d'Eau Rhône Méditerranée Corse)

Le PGRE vise à organiser le partage de l'eau entre les différents usagers (eau potable, agriculture...) et à rétablir l'équilibre quantitatif. Dans l'Est Lyonnais, travail de révision des arrêtés d'autorisation de prélèvements. En Savoie, la désimperméabilisation de 16 hectares favorise l'infiltration de 90 000 m³ d'eau par an, réduisant les risques d'inondation et les îlots de chaleur. Ces actions renforcent le petit cycle de l'eau et les corridors verts urbains.

Atelier ville perméable

Créé à l'initiative du Grail, du réseau des FNE de la région AURA et de CAUEs de la région, l'Atelier Ville Perméable vise à accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de projets d'aménagement ou des démarches de sensibilisation, pour une gestion intégrée et durable des eaux pluviales en ville.

Assemblée des usagers de l'eau (Métropole de Lyon)

Avec des enjeux forts de préservation de la ressource et de droit à l'eau, l'Assemblée des usagers de l'eau offre désormais un nouveau lieu d'information et de débat pour alimenter l'action de la région et de la Métropole. Les assemblées visent les sujets stratégiques liés à la gestion de l'eau : sa préservation, la transition écologique, l'accès pour tous, la tarification sociale.

éaEU jardinons !

Syndicat du bassin versant de l'Yzeron (SAGRYRC)

Les « Jardins Économés » de l'Yzeron. Guide de nos bonnes pratiques et astuces des jardins collectifs du bassin versant de l'Yzeron. Le SAGRYRC accompagne les bonnes pratiques en matière de jardinage auprès de 24 jardins partagés du territoire. Une démarche originale de sensibilisation, soutenue par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Co-click'eau (Métropole de Lyon)

Eau du Grand Lyon en partenariat avec l'outil Co-Click'eau de l'INRAE accompagne les acteurs locaux pour imaginer une agriculture durable. En s'appuyant sur des connaissances techniques et agronomiques locales, elle élabore des scénarios participatifs. Cette démarche aide à réduire la pression agricole sur l'eau et soutient la prise de décision collective pour améliorer la qualité de l'eau à l'échelle territoriale.

Les arbres de pluie (Métropole de Lyon)

Les arbres de pluie réduisent le ruissellement dans la rue et le risque d'inondation sur la chaussée. Ils permettent aussi de recharger les nappes phréatiques. Par ailleurs, les arbres auront plus d'eau pour se développer et jouer leur rôle de climatiseur naturel l'été en apportant de l'ombre et de la fraîcheur.

1992 DES OBJECTIFS NATIONAUX ET EUROPÉENS

2000 LOI SUR L'EAU

2006 DIRECTIVE CADRE EAU (DCE)

2009-2010 LOI LEMA (EAU ET MILIEUX AQUATIQUES)

2013 LOIS GRENELLE

2013 RIGHT2 WATER

2022 Grande sécheresse de l'été

2023 PLAN EAU

2024 NOUVELLE DERU

